



20DIS17

RESSOURCES HUMAINES

TELETRAVAIL : IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Contexte

L'expérience du télétravail en période de crise a permis d'expérimenter pour les professionnels de nouvelles modalités de travail, de formes de collaboration, d'organisation, de management et d'appréhension des modalités d'accompagnement des publics / usagers.

Comment faciliter le partage de bonnes pratiques ? Comment se questionner pour améliorer sa pratique du télétravail et se projeter dans son poste de travail et dans une organisation plus durable intégrant le recours au télétravail ?

Objectifs / Compétences visées

- Appréhender les intérêts et les limites du télétravail pour sa pratique / son service
- Envisager la poursuite du télétravail dans les meilleures conditions
- Identifier parmi les connaissances partagées durant la formation celles qui peuvent l'objet d'une appropriation pour sa pratique ou celle de son service

Contenu

- Comment faire de l'expérience du télétravail en période de crise sanitaire une opportunité d'apprendre ?

Objectif de la séquence 1 : Comprendre la valeur ajoutée pour l'organisation de l'analyse des difficultés et des réussites

Comment transformer une contrainte en atout pour l'avenir ?
L'organisation apprenante

- Les succès et les ratés

Objectif de la séquence 2 : identifier les bonnes pratiques et faire une analyse des pièges à éviter

Identification et analyse de ce qui a bien fonctionné, en matière organisationnelle et matérielle

Identification des limites du télétravail

Atelier : quels sont les facteurs clés de succès du télétravail ?

- Se projeter dans la poursuite du télétravail en partant sur des bases solides

Objectif de la séquence 3 : Identifier les opportunités d'amélioration des pratiques pour soi-même ou son service / établissement et se projeter dans les étapes à franchir

Le télétravail comme facteur d'amélioration du service et de la qualité de vie au travail : à quelles conditions ?

Atelier : Synthèse – Se projeter dans la poursuite télétravail : plan d'action

Date - Lieu

2 novembre 2020 - 9h00 - 12h30
Classe virtuelle

Durée

3h30

Coût

140 € - Adhérent
175 € - Non-adhérent

Public / Pré-requis

Salariés ayant pris part au dispositif de télétravail, dans le cadre du contexte de crise COVID 19

Gruppe minimum de 4 personnes et maximum de 12 personnes

Disposer d'un ordinateur avec connexion internet et son.

Modalités pédagogiques

Animation en visio-conférence via l'outil AGORA

Pédagogie active (apports théoriques et méthodologiques) et participative (analyses et élaborations collectives)
Support transmis aux participants
Assistance technique et pédagogique

Evaluation des acquis et de l'action de formation

Évaluation des acquis par questionnaire en cours et en fin de formation (« Jouons au bingo »)

Evaluation de l'action de formation par questionnaire en fin de formation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

Intervenant

Claudine Sournac, formatrice et consultante

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#)